



Invité de l'émission « Actualité Hebdo » du 28 mars 2021 sur le média d'Etat, la Crtv, le ministre Jacques Fame a tout suite dissipé la polémique persistante autour de son arrêté du 19 mars 2021 portant sur le limogeage du Pr Messanga Nyamding et son affectation dans la foulée à Garoua.

Plusieurs amis et sympathisants crient à l'injustice, et dénoncent un acharnement contre le maître de conférences en droit privé et Science politique.

Pour le chancelier des ordres académique, il faut éviter les faux débats. Ceux qui croient que l'affectation du Pr Messanga est disciplinaire n'ont rien compris. Garoua est une ville mythique où il fait bon vivre. **« Garoua ne se trouve pas en Papouasie ou en Nouvelle Zélande. Garoua se trouve au Cameroun ».**

En outre, le Ministre d'Etat Jacques Fame Ndongo pense qu'il n'est pas exclu pour le Pr Messanga de décrocher depuis Garoua un poste de premier rang. *« Comme le fut le 7 mai 1993, où 32 enseignants avaient été affectés, qui à Buea, qui à Bamenda, qui à Dschang... d'ailleurs l'une de ces personnes qui avaient été affectées est actuellement recteur de l'université de Bamenda »*, rappelle le Pr Jacques Fame Ndongo.

Aussi, celui qui est par ailleurs le secrétaire à la communication du Comité central du parti

présidentiel, le RDPC, a bien envie de comprendre à quel niveau se trouve la sanction dans sa décision portant remplacement du Pr Messanga Nyamding à l'IRIC. **« Il garde ses indemnités. Vous savez que grâce au président Paul Biya, les professeurs titulaires ont une prime de recherche qui est de 1 million 60 mille FCFA par trimestre. Le professeur Messanga garde tout cela. Il a ses primes, il a son salaire, il n'a pas été rétrogradé, il n'a pas été révoqué, il n'a pas été humilié comme d'aucuns le croit... Je ne sache pas qu'un fonctionnaire qui est affecté à Garoua ait subi une humiliation ou alors une injustice... On parle même d'acharnement... On ne lui a pas arraché la chaire. Il est toujours professeur. Et j'ai cru entendre qu'il est attendu là-bas en héros »**, conclut le spécialiste de la littérature comparée.
